

Analyse de la hiérarchisation des domaines d'élevage par les éleveurs de bovins et ovins allaitants

Analysis of the hierarchy made by stockbreeders within the livestock farming domains

INGRAND S., PAILLEUX J.Y., POUPART S.

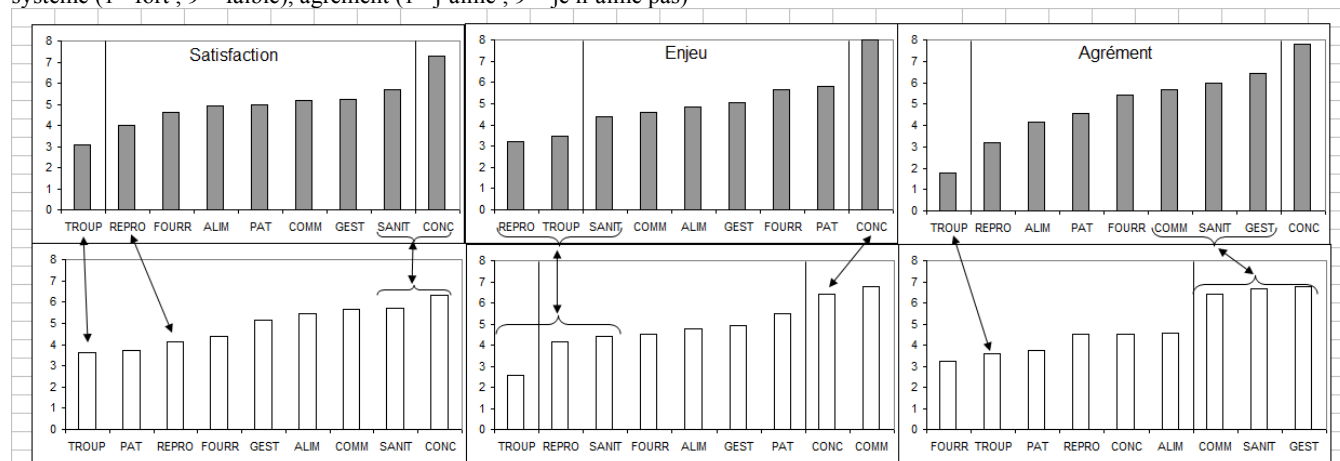
INRA, SAD, UMR1273 Metafort, équipe SELECT, F-63122 Saint-Genès Champanelle, France

INTRODUCTION

La place et les modalités du conseil technique auprès des éleveurs est un sujet d'interrogation pour les conseillers au sens large : chambres d'agriculture, mais aussi fournisseurs d'intrants, organisations de producteurs, centres de gestion... Les raisons en sont multiples, les principales en sont : l'accroissement du niveau de formation

des éleveurs, la complexification des problèmes à traiter et des objectifs à atteindre, la part croissante perçue par les éleveurs des aspects administratifs et réglementaires dans leur activité au quotidien. L'objectif de la présente étude est de faire un état des lieux de l'importance relative qu'accordent les éleveurs aux différentes tâches qu'ils ont à accomplir (que nous avons appelées domaines d'élevage).

Figure 1 : rangs moyens attribués par les éleveurs ovins (n = 30, bâtons gris) et bovins (n = 30, bâtons blancs) à neuf domaines d'élevage (cf. sigles dans le texte), selon trois critères : satisfaction (1 = satisfait des résultats obtenus ; 9 = souhaite progresser), enjeu pour la pérennité du système (1= fort ; 9 = faible), agrément (1= j'aime ; 9 = je n'aime pas)



1. MATERIEL ET METHODES

Des enquêtes ont été réalisées dans trente élevages bovins allaitants du département de la Creuse et dans trente élevages ovins allaitants du réseau de l'équipe Egée de l'URH (INRA). Il était demandé aux éleveurs de classer neuf domaines d'élevage selon trois critères : l'agrément (du domaine préféré au domaine le moins apprécié, concernant les activités qui en relèvent), l'enjeu (du domaine jugé le plus important pour la pérennité du système à celui jugé le moins important), la satisfaction (du domaine où les résultats obtenus correspondent aux attentes de l'éleveur à celui où l'éleveur souhaite progresser). Les neuf domaines d'élevage proposés étaient : composition du troupeau (troup : pyramide des âges, types d'animaux), gestion de la reproduction (repro), alimentation (alim), gestion du pâturage (pat), production de fourrages stockés (fourr), production de concentrés (conc), comptabilité / gestion (gest), commercialisation (comm), gestion sanitaire (sanit).

L'analyse a consisté en une comparaison de moyennes des rangs et une analyse factorielle.

2. RESULTATS

Deux domaines d'élevage qui sont au cœur du métier d'éleveur reviennent systématiquement en tête : "troup" et "repro". Le domaine "troup" fait l'unanimité (moyenne très proche de 1) chez les éleveurs ovins pour le critère "agrément", marquant la spécificité de la part d'affectif dans cette espèce. Les domaines les mieux et les moins bien classés sont assez similaires en élevage ovin et bovin (figure 1). A noter le souhait de progresser pour les deux espèces sur les domaines "conc" et "sanit". La différence la plus grande porte sur les domaines les mieux classés pour

le critère "agrément", très orienté sur l'animal chez les ovins (troup, repro, alim), davantage sur la ressource chez les bovins (fourr, pat). Les éleveurs ne font pas tous les mêmes classements, indépendamment du critère, mais la variabilité des rangs attribués est similaire entre espèces et entre critères (écart-type de 2 à 2,5). La hiérarchie la moins prononcée s'observe pour le critère satisfaction (rangs les moins dispersés, pour les deux espèces). L'analyse factorielle sur les rangs, intégrant les trois critères, permet de distinguer nettement quatre situations (sur deux axes factoriels) : le premier axe discrimine les éleveurs qui mettent en avant les animaux (troup, repro) des éleveurs qui mettent en avant la ressource (pat, conc, fou) ; les éleveurs qui mettent en avant l'économie (gest, comm) vs. ceux qui mettent en avant l'alimentation et la gestion sanitaire sont séparés par le deuxième axe factoriel. Les éleveurs bovins sont plus représentés du côté "ressources" et les éleveurs ovins du côté "économie".

CONCLUSION

Les domaines techniques sont encore largement prioritaires pour les éleveurs, y compris en termes d'enjeux pour la pérennité de leur système. Les domaines les moins bien classés sur le critère "satisfaction" pourraient constituer des priorités pour le conseil et un moyen aisé de nouer le dialogue avec l'éleveur. La suite du travail consiste à relier ces résultats aux caractéristiques des élevages et aux modalités de recueil de l'information pour chacun des domaines.

Magne M.A., 2007. Thèse SupAgro Montpellier.